FIXAFLEX
PARTNER IN FLEXIBLE SOLUTIONS

developed & produced in Belgium

Cher installateur,

Chaque habitation est dotée d'un compteur d'eau. C'est le point d'entrée de l'eau dans l'habitation. Le compteur d'eau est placé par la compagnie des eaux. C'est ensuite le professionnel qui prend la relève.

Vous savez peut-être qu'**une seule disposition est autorisée en Belgique**.

Après le compteur, on place d'abord un robinet. Il faut ensuite installer un clapet anti-retour approuvé avec, le cas échéant, un flexible.
Le clapet anti-retour obligatoire empêche l'eau de l'habitation de refluer vers le réseau de distribution.

BELGAQUA

Référence 23.13.AFI.600 SET DE COMPTEUR "AF" EPDM DN20 INOX 3/4"F-3/4"F INOX L600
Raccord 2 - pièces disponible séparément (ref 18.95.25.20)

Le kit de **compteur d'eau FixaFlex** est le seul à ce jour à avoir été officiellement approuvé par Belgaqua. Le kit est approuvé par toutes les sociétés de contrôle, ce qui vous garantit que votre installation satisfait parfaitement aux normes.
On reconnaît également nos kits de compteurs à leur label Belgaqua.

FIXAFLEX A4 brief.indd 1 20/11/15 14:52